FICHE ACTION 1.4.2
INTERVENIR SUR L'EXISTANT : MANIÈRE LOCALE ET MATÉRIAUX

RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

Il existe un ensemble de caratères communs aux constructions traditionnelles capcorsines, permettant de définir et caractériser leur identité.

Par voie de conséquence, ils permettent également de définir les styles pastichés, de mauvaises imitations, et les phénomènes d'apparition et de développement de caractères et éléments architecturaux de styles régionalistes étrangers au Cap Corse.

Ces styles et éléments regionalistes étrangers à la manière locale sont fréquents dans l'ensemble du monde mediterranéen.

Ils sont reconnaissables aux styles maritimes plus ou moins toscano-provençalo-catalans, soit un mélange pastiché de ces territoires.

Les interventions sur le bâti existant introduisent parfois des éléments étrangers à la morphologie et à l'identité des contructions capcorsines. Ils se manifestent par :

- des volumes et des formes de toitures à multiples décrochements, la permanence de la tuile canal à débord en génoises multiples, les éléments imités d'ornementation dorique (faux chapiteaux et corniches pastiches) ou d'ornementation sans caractère réel.
- une polychromie des façades inadaptée au contexte (teintes saturées, tonalités étrangères aux sites)

OBJECTIFS

- Déterminer les principes permettant de caractériser les manières locales, pour chaque intervenant à l'acte de construire, de la conception à l'exécution
- Éviter la banalisation du territoire par recours à des références étrangères à l'architecture du Cap Corse

RECOMMANDATIONS

Il est important de transmettre les formes traditionnelles et accompagner les éventuelles mutations d'usage.

Il conviendra de saisir et décrire l'identité, le caractère intrinsèque du ou des bâtiments sur lesquels l'intervention est programmée, de façon à les préserver tout au long du processus du projet à mener.

L'on se réfèrera dans l'écriture des articles 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 13 des PLU aux recommandations de cette charte pour garantir une qualité architecturale concernant les éléments suivants :

- La typologie des maçonneries
- La volumétrie
- Les compositions de façade
- Les couleurs
- Les couvertures
- La menuiserie
- L'occultation
- La ferronnerie

SITES OU TERRITOIRES CONCERNÉS
L'ensemble des communes du Cap Corse.

ACTEURS CONCERNÉS
Les communes, aménageurs, propriétaires, la Communauté de Communes du Cap Corse.

PARTENAIRES À MOBILISER
DDTM Haute-Corse / DREAL Corse / CAUE de Haute-Corse / Agence d'Aménagement Durable de Planification et d'Urbanisme de la Corse / ABF

Typologie de maconneries

Les modes de mise en oeuvre des maçonneries traditionnelles, en pays majoritairement schisteux, doivent suivre les principes énoncés ci-dessous.

Un grand soin doit être apporté à :

- la nature et l'origine et le mode de taille des pierres
- la nature des mortiers, en chaux hydraulique uniquement, teintés de pigments naturels
- la façon de mise en oeuvre des joints : on cherchera à réaliser des joints le plus mince possible

À PRÉCONISER

Cas n°1 : Exécution correcte des joints

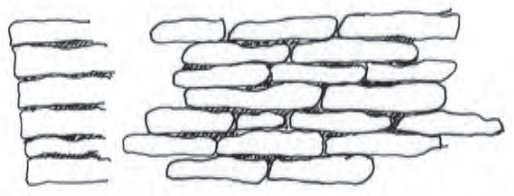

Cas n°2 : Joints avec calage de pierres

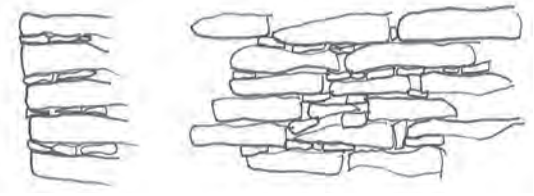

À ÉVITER

Cas n°3 : Joints trop creusés

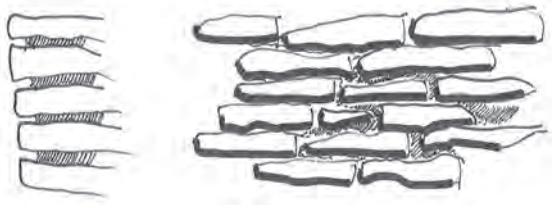

Cas n°4 : Joints trop saillants, éxécutés avec dépassement de mortier, encore appelés "beurrés"

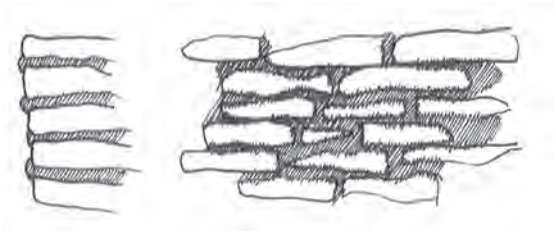

Cas n°5 : Joints tirés au fer, avec finition tirée au fer sur le corps d'enduit encore frais

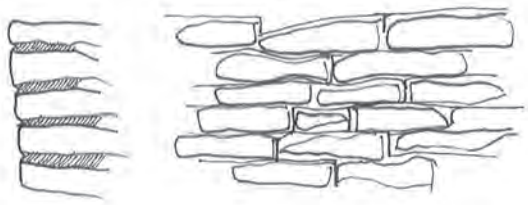

Cas n°6 : Placages rapportés, matériaux mis en oeuvre de façon rapportée, scellée ou agrafée : solutions à éviter, le rendu final produit dans la plupart des cas un effet artificiel, sans l'effet de masse recherché.

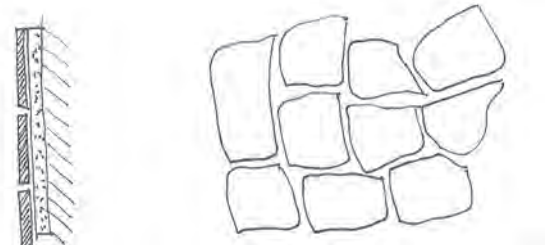

Cas n°7 : Opus divers et hors contexte

Moyen et grand appareil granitique, taille équarrie, pose assisée

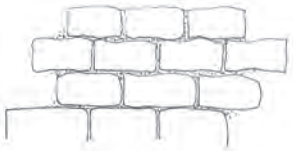

Moyen et petit opus en galets rivière ou plage, pose en blocage

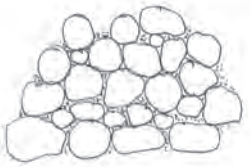

Moyen et grand appareil non equarri, pose en blocage

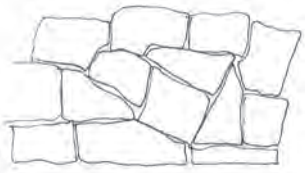

Volumétrie : simplicité et austérité

Les constructions traditionnelles sont caractérisées par des volumes de faible profondeur s'étirant en hauteur, la sobriété des façades avec de rares et modestes volumes en débord ou en retrait, des toitures à 1 ou 2 pans, de 35 à 40% de pente. Les toitures à 4 pans appartiennent seulement à des constructions particulières (cas n°4). Les interventions respecteront ces caractéristiques.

Cas n°1 : Constructions isolées
Volumes simples, importance des parties pleines par rapport aux vides, ouvertures de proportions rectangulaires verticales, parfois carrées (rare) sous les débords de couverture, faibles débords de toiture.

Cas n°2 : Les marines, esprits et principes
Le concept des "magazzini" : volumes modestes constitués d'un espace de stockage en rez-de-chaussée surmonté d'un étage d'habitation. Les élévations du rez-de-chaussée sont caractérisées par la fréquence d'ouvertures de service sur l'espace public, fermées de portes à doubles battants.

Cas n°3 : Constructions en groupements
Application des mêmes principes que les constructions isolées, mais en volumes accolés. Les sens de faitage donnent le sens général de disposition des volumes entr eux et dans le site, parallèles aux courbes de niveaux prédominantes.

Cas n°4 : Constructions singulières, maisons d'exception et maisons d'americains.
Cette typologie particulière de constructions est la seule pouvant de façon traditionnelle déroger aux règles précédentes.
Issues d'évolutions de styles toscans du XIXe siècle, les volumes peuvent être articulés, et complexes (tourelles, avant corps, décrochements...). Les façades suivent des règles de composition rigoureuse, tramées et ordonnancées.

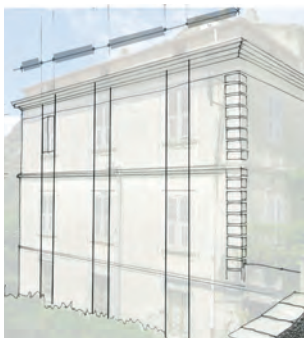

Composition et ordonnancement des façades

Cas n°1 : Régularité et alignement des travées
Les travées d'ouvertures sont alignées rigoureusement, pas de variations de positionnement ni de proportions, qui demeurent similaires pour celles figurant sur un même étage.
Leurs proportions peuvent varier d'un étage à l'autre.
Certaines peuvent ne pas être présentes, introduisant des proportions de pleins sur les élévations.
Les baies, en règle générale, ne sont pas soulignées d'encadrements.

Alignement des ouvertures sur des axes verticaux
Alignements des linteaux

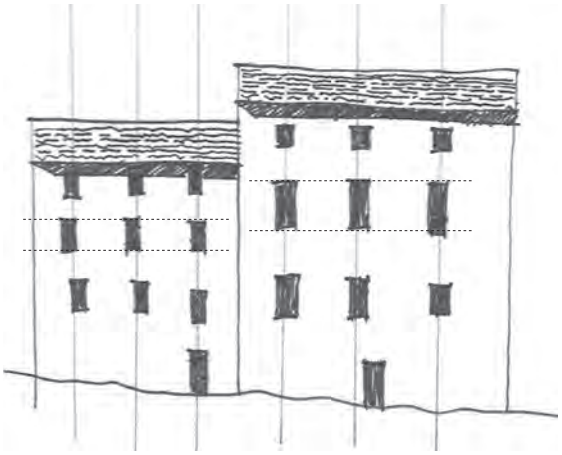

Cas n°2 : Irrégularité et faibles alignements des travées (moins fréquents)
Quelques ouvertures peuvent être en décalage par rapport aux alignements d'axes. Elles peuvent résulter de modifications ultérieures à l'édification de la construction et sont, dans certains cas, inappropriées.

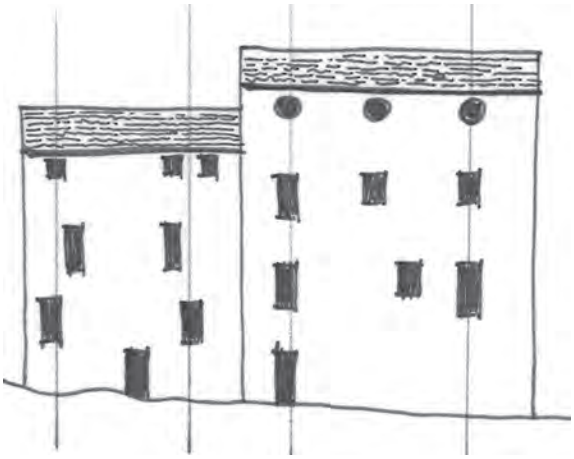

Cas n°3 : Irrégularité des compositions mitoyennes
En mitoyenneté, les compositions de façades peuvent varier dans les alignements de hauteurs, les appuis de baies et linteaux dérogent aux principes de calages horizontaux d'une construction à l'autre.

HOTEL RESTAURANT
MARINA

Couvertures : éléments de typologie

L'objectif est de préserver les caractéristiques des couvertures propres au bâti capcorsin. Les couvertures traditionnelles sont exécutées exclusivement en lauzes de schiste, en pose baties au mortier de chaux sur charpente bois. Les points particuliers suivants sont traités de façon spécifique :

- **Les débords :** toujours nets et peu saillants, ils se répartissent parmi les types décrits en pages suivantes (débords de lauzes plus ou moins réguliers, corniches cintrées, corniches droites, corniches moulurées) et répondent chaque fois à une typologie de constructions, de programmes, d'architectures spécicifiques.

- **Les matériaux :** la lauze de schiste est très largement dominante, plutôt de forte épaisseur. Il conviendra de respecter les proportions des matériaux traditionnels, d'éviter à tout prix les imitations pastiches, souvent trop fines et semblables à des ardoises, à éviter à tout prix.

Des constructions ont introduit des couvertures en terre cuite (tuiles creuses, plates), métalliques, végétales, des toits-terrasse totalement absentes traditionnellement sur le territoire du Cap Corse.

TERMINOLOGIE

Toiture : ensemble du couvrement et de la couverture.

Couverture : matériaux de couverture de la toiture.

Couvrement : façon de franchir ou couvrir un espace, qui supportera la couverture. On parle de couvrement charpenté, vouté, suivant que le support de la couverture est une charpente, une voûte, etc.

Les couvertures en lauzes de schistes à débord irrégulier

Cas général : une rive rampante et un débord en lauzes irrégulières, avec ouverture sous le débord.

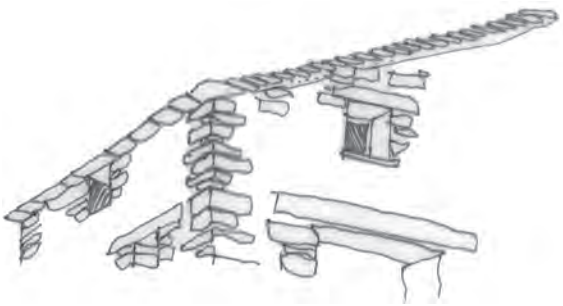

Les couvertures en lauzes de schistes à débord sur corniche cintrée

Autre possibilité de débord mixte lauzes/corniche : ce principe permet un traitement avec trois façons de larmier, en creux, sans ou en saillie.

Les couvertures en lauzes de schistes à débord sur corniche quelconque

La corniche peut aussi être traitée de façon diverse, avec dernier rang de pose sur moellon équarri, avec corniche droite, et sans corniche mais avec débord franc et augmenté.

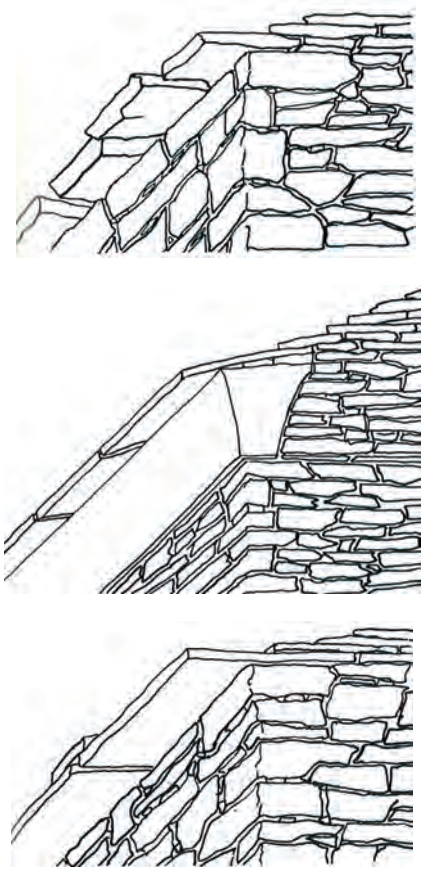

Les couvertures en lauzes de schistes à débord sur corniche moulurée

Les profils de corniches moulurées ci-dessous se rencontrent sur les édifices d'exception, grandes demeures ou maisons d'américains. Ils reprennent des éléments de langage classique (profils à doucines, à talons, denticules, modillons, frises...) et cohabitent avec les principes de lauzes débordantes.

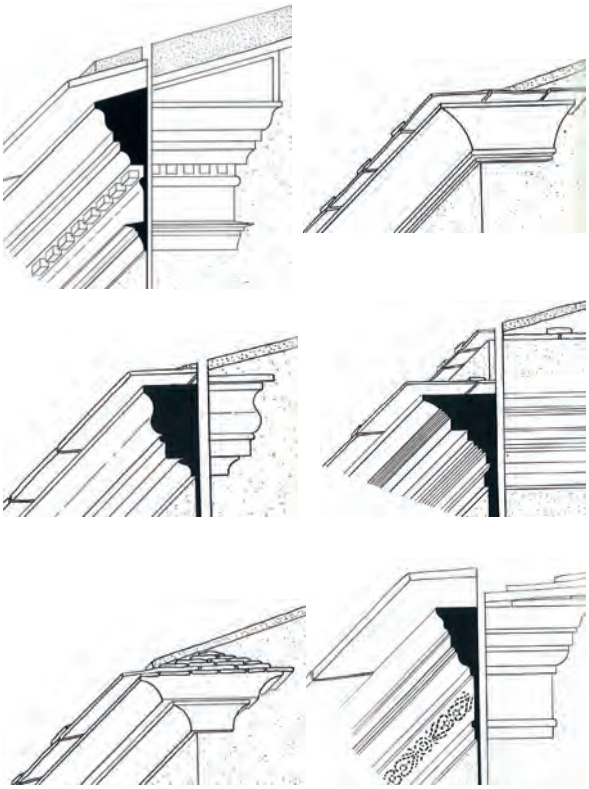

OUTILS À MOBILISER

- Rédiger les futurs documents d'urbanisme de façon à tenir compte des caractéristiques principales de la morphologie et des matériaux des couvertures existantes (article 11 des PLU).
- Toujours faire préciser les modes opératoires des projets : préciser, outre la pente, les pans de toiture, matériau de couverture, teinte, traitement des débords.

OBJECTIFS

Hormis pour le bâti d'exception, les principes d'interventions seront les suivants :

- Guider et orienter vers des choix polychromiques judicieux en fonction des contextes rencontrés ;
- Éviter le développement et la banalisation des références hors contextes ou de nature à porter atteinte au paysage bâti ;
- Proscrire le blanc et les teintes de trop forte intensité ;
- Éviter de créer des contrastes marqués par **l'usage de teintes trop claires se détachant sur des arrière-plans de valeur moyenne à sombre** (paysage bâti ou paysage naturel).

Ces principes de chromies devront être spécifiés et précisés dans chaque PLU.

Cas n°1 : Les dominantes tuf, terre, pierre de teinte foncée

L'emploi de la couleur, lorsque les maçonneries de façades sont enduites, doit s'examiner hameau par hameau, et se traite suivant l'ambiance dominante des cas rencontrés. Les cas présentés ici montrent les variations possibles dans les teintes chaudes. La couleur sera alors recherchée dans ces familles de teintes et d'intensité.

Cas n°2 : Les dominantes grises

De légères variations de teintes gris chaud, suivant le contexte, sont possibles.
Une rupture franche de couleur est vivement déconseillée.
Les teintes très grises résultant de l'emploi du ciment dans les ravalements, à la place de la chaux, sont à utiliser avec parcimonie.

Cas n°3 : Les fortes intensités

Pour chaque groupement bâti, un élément d'exception peut être traité avec une intensité colorée plus forte. C'est souvent le cas des bâtiments de culte ou de demeures d'exception.
Ce principe doit être maintenu mais rester rare sur chaque commune, pour constituer des exceptions.

La menuiserie : fenêtres et portes adaptées à des cas de constructions traditionnelles

- Fenêtres et portes en bois peint de proportions plus hautes que larges ;
- 2, 3, 4 petits carreaux par vantail (1 à 3 petits bois). Elles sont accompagnées de volets bois persiennés. L'absence de volets extérieurs est possible pour les cas particuliers de très petites ouvertures sous les débords de couverture en dernier niveau.

Palette de menuiseries

Exemples de traitements de couleur sur les menuiseries extérieures. Le principe : ne jamais avoir recours à des vernis ou des bois laissés apparents. La palette des menuiseries est plus claires et plus grisées que celles des occultations.

La menuiserie : occultations adaptées à des cas de constructions traditionnelles

Les volets extérieurs sont persiennés, avec panneaux ouvrants, éléments fréquents dans les anciens territoires génois, encore rencontrés de nos jours en Ligurie, dans le Piémont ou en Toscane.

Palette pour les occultations

Exemples de traitements de couleur sur les menuiseries extérieures. Le principe : ne jamais avoir recours à des vernis ou des bois trop visibles, même lasurés. La palette est plus variées que celles des menuiseries.

À ÉVITER

Les volets à écharpe, à projection repliables en tableaux, roulants, coulissants, avec coffre en saillie, etc...

La ferronnerie

Les règles recherchées :

- Simplicité du dessin dans la plupart des cas (mais pas simplisme)
- Plus élaboré pour les demeures d'exception
- La ferronerie est peinte dans des tons sobres en relation avec la menuiserie ou laissée brute.

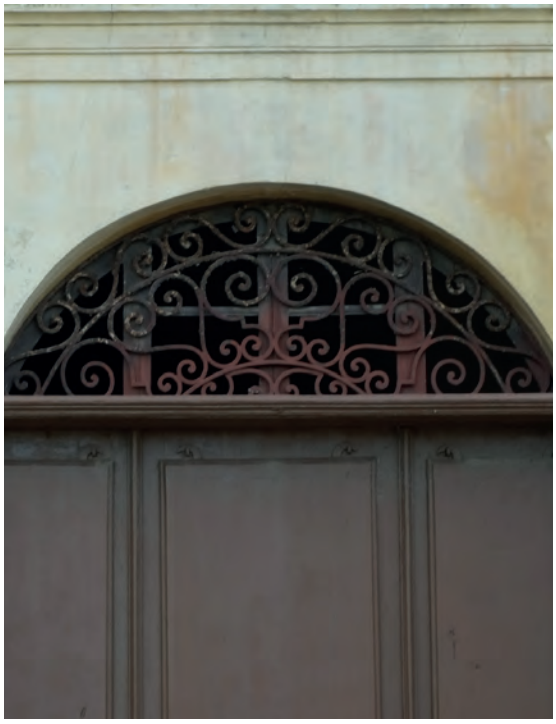

Une mission menée de mars 2014 à décembre 2015 par Terre en vue, collectif des paysagistes / Stéphane Baumeige, architecte du patrimoine / Ateliers Dynamiques Urbaines, urbanistes / l'ADÉUS, sociologues /Studio madehok, agence de communication

Maître d'ouvrage COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CAP CORSE

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage escoffier

Financée par UNION EUROPÉENNE La Charte paysagère et architecturale du Cap Corse est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Corse avec le Fonds européen de développement régional.